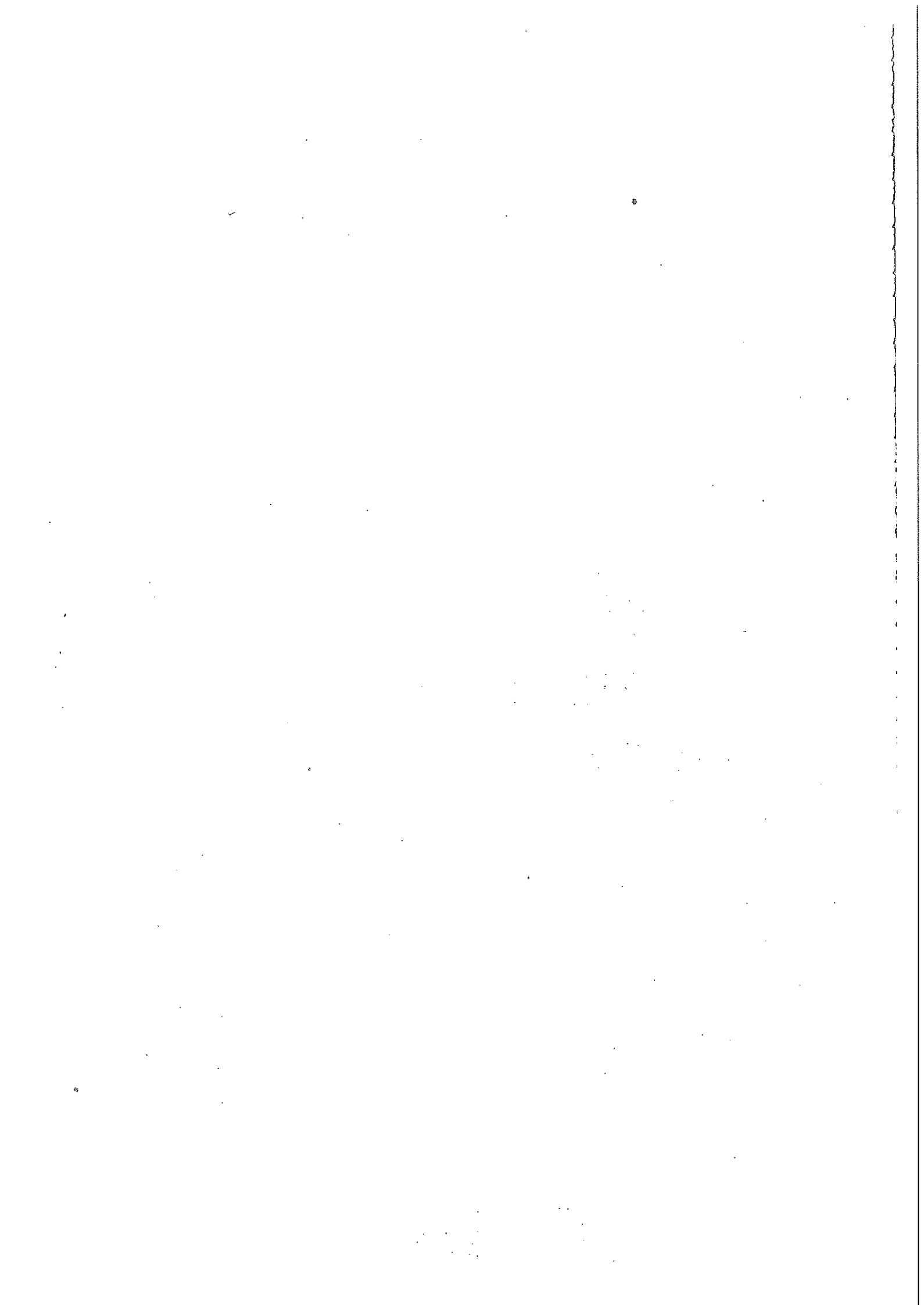


**LE RITE
ÉCOSSAIS
RECTIFIÉ**



BREF HISTORIQUE

Peu de temps après la naissance, en Angleterre, de la Maçonnerie spéculative, qui reprenait aux bâtisseurs des cathédrales, les trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître, et son symbolisme du Temple de Salomon, naissait en Allemagne une autre forme de maçonnerie, qui allait donner un sens chevaleresque à la Franc-Maçonnerie spiritualiste.

Il s'agit de la Stricte Observance Templière du baron Karl Gotthelf von Hund und Altengrokau (1722-1776).

Le baron de Hund, reçu Maçon à Francfort en 1742, est à Paris en 1752. Il prétendra, par la suite, avoir été initié aux secrets de la Maçonnerie templière, par le roi d'Écosse en exil (*) dont un lointain ancêtre Robert Bruce a accueilli en 1315 les Templiers fuyant la France.

Ceci n'est pas formellement prouvé, mais a au moins le mérite de rappeler les rapports séculaires qui ont existé entre le Temple et les corporations de bâtisseurs. Quelle que soit la source des inspirations du baron de Hund, c'est sur cette base que va être structuré, par étapes, le système maçonnique et chevaleresque qui se transformera de Stricte Observance templière en Régime Écossais Rectifié.

Il est de fait que Robert Bruce créa en faveur des Templiers exilés en Écosse, un Ordre de Saint-André du Chardon, mais celui-ci résista mal aux vicissitudes de l'histoire tragique des relations entre l'Angleterre et l'Écosse.

(*) Charles-Édouard Stuart qui a démenti avoir initié le baron

Le nouvel ordre maçonnique de von Hund, comportait six grades : apprenti, compagnon, maître, maître écossais de Saint-André, novice et templier, à quoi s'ajouteraient les grands profès.

Le nom de Stricte Observance, se justifiait par la discipline rigoureuse qui y régnait. On s'accorde à reconnaître que les loges ralliées au système templier se signalaient ainsi à leur avantage, parmi les nombreux groupements maçonniques où la brutalité des manières, la grossièreté des propos, les excès de boisson, la passion du jeu, faisaient scandale.

On appelait Loges rectifiées, celles qui rectifiaient leurs statuts en adoptant les symboles templiers et en permettant aux trois grades templiers de se soucier sur elles.

Le système jouit d'un grand prestige en Allemagne jusqu'en 1764 où certains frères exprimèrent leur refus de supporter plus longtemps l'influence des supérieurs inconnus. Au cours d'un convent tenu à Altenberg, en 1764, l'origine jacobite du mouvement est abandonnée et von Hund déclare avoir cessé toutes relations avec les supérieurs inconnus.

Au cours d'un second convent tenu à Kohlo, l'authenticité des déclarations de von Hund sur l'origine de ses pouvoirs maçonniques, fut mise en doute. Il fut alors décidé que les maçons rectifiés ne se soumettraient qu'à des chefs connus, librement choisis. L'autorité suprême fut alors confiée au duc Ferdinand de Brunswick qui prit le nom de Grand Maître des Loges Unies.

Au cours de ce convent, il fut aussi décidé de rectifier le système tout entier et de l'appeler « Régime Écossais Rectifié ».

Le prestige de la Maçonnerie allemande, poussa un maçon lyonnais, J.B. Willermoz, à échanger avec ses responsables une correspondance qui aboutit, en 1774, à la création de la Loge « La Bienfaisance » et à l'inauguration du Premier Chapitre de la Stricte Observance dans la Province d'Auvergne.

Afin de se rattacher à un ordre français, J.B. Willermoz passa le 31 mai 1776, un traité d'union avec le Grand Orient de France et le nouveau système s'étendit à l'Occitanie et à la Bourgogne.

Afin de dégager la Stricte Observance française de tout contrôle étranger, J.B. Willermoz réunit à Lyon en 1778, un grand convent

des Gaules. Ce convent affirma l'autonomie de la branche française et adopta deux documents importants :

- le Code Maçonique des Loges Réunies et Rectifiées,
- le Code général du Règlement de l'Ordre Intérieur.

Ces décisions eurent un grand retentissement en Allemagne même et le Frère de Brunswick et J.B. Willermoz réunirent un convent à Wilhemsbad, en juillet 1782.

Ce convent approuva le Code Maçonique des Loges Rectifiées, celui de l'ordre intérieur et y ajouta une Règle maçonnique définissant les objectifs de la Franc-Maçonnerie et les devoirs du Franc-Maçon.

Ainsi la réforme lyonnaise prit une dimension universelle et les codes, règles et rituels façonnés par les provinces françaises, servirent de base et de modèle à l'ensemble du R.E.R.

Après l'effondrement de la monarchie, on assiste en 1793 à la constitution de la Loge « Le Centre des Amis », par quelques survivants de la Loge « Guillaume Tell », qui rassemblait les Suisses, gardes du corps de Louis XVI, dont une grande partie fut massacrée lors de la prise des Tuileries (10 août 1792).

En 1808, J.B. Willermoz fournit au « Centre des Amis » les rituels et documents nécessaires pour travailler au R.E.R.

En 1811, J.B. Willermoz signa un traité d'alliance entre le Grand Orient de France et le Régime Rectifié. Le Grand Orient conférait seulement les grades symboliques et les directoires rectifiés procédaient à l'installation, conservant ainsi la souveraineté sur l'Ordre Intérieur.

La chute du Premier Empire fut fatale au R.E.R. Les directoires d'Auvergne, de Montpellier et de Neustrie s'éteignirent en 1838.

En 1828, le directoire de Bourgogne, en suspendant ses travaux, transféra ses archives au Grand Prieuré d'Helvétie à Zurich, et l'activité du R.E.R. ne se poursuivit plus qu'en Suisse.

Ce n'est qu'en 1910 que le Frère Edouard de Ribaucourt entreprit de relever le « Centre des Amis » pour fonder, sous les auspices du Directoire Helvétique, une loge travaillant au R.E.R.

En mars 1911, le Grand Orient de France, passa avec le Grand Directoire de Genève, en vertu du traité de 1776, un accord autorisant le « Centre des Amis » à travailler sous son obédience, au R.E.R., selon les anciens rituels.

Mais lorsqu'en 1913, le « Centre des Amis » demanda au Grand Orient les rituels nécessaires à la constitution d'une Loge de Saint-André, on constata que, comme ceux des trois premiers degrés, ils avaient été modifiés.

Après avoir protesté, sans obtenir de résultat, le « Centre des Amis » rejeta l'autorité du Grand Orient et créa, avec l'appui de la Loge Anglaise 204 de Bordeaux, la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies Françaises, qui fut reconnue par la Grande Loge d'Angleterre, le 20 novembre 1913.

Après la seconde guerre mondiale, cette Grande Loge devint la Grande Loge Nationale Française.

